



# La règle spatialisée dans le projet d'urbanisme-étude de cas

 ECTS  
2 crédits

 Code Apogée  
1MTUM13A

 Composante(s)  
UFR Sciences  
des Territoires  
et de la  
Communication

 Période de  
l'année  
Semestre 1

## En bref

- **Mobilité d'études:** Non
- **Accessible à distance:** Non

## Présentation

### Description

Atelier d'initiation à la compréhension et d'expérimentation des impacts de la règle dans le cadre d'un projet d'urbanisme : de la règle fixée par la Loi (code de l'urbanisme et autres codes) au Plan Local d'Urbanisme (PLU) en passant par le SRADDET, le SCOT et les plans thématiques.

Comment tous ces documents impactent-ils concrètement les pratiques opérationnelles du projet urbain ?

### Objectifs

- \* Comprendre l'emboîtement et l'impact des documents cadre, du SRADDET au PLU ;
- \* S'initier à la mesure de l'impact des différentes règles applicables à un même projet.

### Heures d'enseignement

TD	Travaux Dirigés	12h
----	-----------------	-----



## Infos pratiques

---

### Contacts

**Responsable pédagogique**

Ségolène Roux-Cognat

✉ segolene.roux-cognat@u-bordeaux-montaigne.fr